

2026 DPE 21 Subventions (124 000 euros) et 10 conventions avec 9 associations œuvrant à la sensibilisation au tri et à la réduction des déchets sur les « territoires zéro déchet ».

PROJET DE DÉLIBÉRATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil de Paris a adopté en décembre 2024 son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) pour les six prochaines années. Cet ambitieux programme porte l'objectif de réduire de 100 000 tonnes la production annuelle de déchets à Paris d'ici à 2030. Pour parvenir à cet objectif, Paris met en œuvre de nombreuses actions en lien avec l'ensemble de ses partenaires.

Afin d'accompagner les habitant.es dans la prévention et la réduction de leur production de déchets, Paris a lancé en 2021 la démarche « Territoire Zéro Déchet » (TZD) afin de mobiliser l'ensemble des acteurs d'un quartier (riverains, bailleurs, associations, commerçants, établissements scolaires, etc.) pour créer et renforcer les coopérations à l'échelle locale, tout en proposant des actions innovantes.

Chaque Territoire Zéro Déchet est piloté par la Mairie d'arrondissement sur un périmètre de son choix, coordonné par les services de la Direction de la Propreté et de l'Eau (DPE) et animé par une structure volontaire.

Sur la base d'un diagnostic du territoire élaboré par la DPE autour des principaux flux de déchets ménagers (multi-matériaux, déchets alimentaires, objets encombrants), des actions déjà entreprises sur ce territoire et des partenaires existants, un plan d'action est élaboré par la structure organisatrice, selon les principes suivants :

- Sensibiliser et informer pour mieux faire connaître l'ensemble des dispositifs de prévention et de réduction des déchets auprès des acteurs du territoire par l'organisation d'activités à destination des habitant.e.s (ex : appropriation des gestes de tri, valorisation des dispositifs de collecte, etc.) ;
- Ajuster les équipements de collecte et de tri en fonction des spécificités locales ;
- Mettre en place des dispositifs expérimentaux ;
- Rendre le quartier acteur du changement avec la mobilisation des publics et l'accompagnement des initiatives citoyennes.

En 2025, la typologie des actions menées par ces structures étaient les suivantes :

- Participation à des événements liés à la prévention des déchets ou sur d'autres thématiques : tenues de stands d'information sur la réduction des déchets, ateliers de réparation et de démonstration, sensibilisation en pieds d'immeubles ;
- Organisation d'ateliers et d'activités de sensibilisation adaptés en direction de publics spécifiques : jeunes, scolaires, familles, sportifs, commerçants ;
- Création de nouveaux services locaux pour les habitants.e.s : points de collecte d'objets occasionnels, collectes événementielles, prêt de matériel domestique et de bricolage ;

Afin de prolonger la dynamique TZD, de renouveler les campagnes de sensibilisation et d'animation sur la réduction des déchets, et de développer des actions concrètes de réduction des déchets, il est proposé de renouveler 9 projets territoires Zéro Déchet, à Paris Centre et dans les 6^e, 10^e, 11^e, 14^e, 18^e et 19^e arrondissements portés par 9 associations.

- **Régie de quartier Paris Centre (Paris Centre)**

Impliquée dans la vie de l'arrondissement, notamment sur les sujets relatifs à la réduction des déchets, la Régie de quartier Paris Centre anime le TZD Rue du Vertbois depuis 2022. En 2025, elle a étendu son périmètre aux quartiers Arts et Métiers et Sentier. Sur le volet sensibilisation, l'association a organisé une vingtaine d'ateliers sur la réparation et la réutilisation du textile. Elle a renforcé sa programmation hors les murs par des stands de sensibilisation en pieds d'immeuble et à l'occasion d'événements de quartier organisés en partenariat avec des acteurs locaux (Centre Paris Anim', médiathèque, ...). Elle a également réalisé 4 ateliers sur le tri des déchets auprès d'enfants sur le temps périscolaire.

Par ailleurs, la Régie met en œuvre des actions concrètes permettant d'allonger la fin de vie des produits et le réemploi. Elle a ainsi lancé un repair café mensuel, dédié à la réparation des appareils électroménagers et a organisé un vide grenier favorisant le troc et le réemploi en partenariat avec la ressourcerie l'Alternative. Elle a également organisé 3 ramassages participatifs sur les mégots avec les conseils de quartier.

Forte de ces quatre années d'activité, la Régie de quartier souhaite poursuivre l'animation et la coordination d'une nouvelle programmation d'actions sur le Territoire Zéro Déchet de Paris Centre. Pour 2026, elle entend renforcer les stages et ateliers sur la réparation et le réemploi des textiles, renforcer la structuration du nouveau repair café et la formation des bénévoles. Elle prévoit également de continuer les démarches d'allers-vers, notamment auprès des scolaires. Elle souhaite dynamiser le réseau compost de Paris Centre et renouveler sa participation à différents temps forts de l'arrondissement.

Afin de soutenir les actions de l'association, je vous propose de m'autoriser à signer avec la Régie de quartier Paris Centre la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe. Cette convention prévoit l'attribution, pour l'exercice 2026, d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 18 000 euros.

- **Zéro Waste Paris (6^e)**

Créée en 2016 afin de promouvoir la démarche zéro déchet, zéro gaspillage à Paris et en Île-de-France, l'association Zéro Waste Paris a repris la conduite du Territoire Zero Déchet de la rue Littré depuis janvier 2024.

Sur ce territoire, l'association a priorisé les actions de sensibilisation à destination des milieux scolaires et du grand public, en accompagnant des structures locales et leurs adhérents au zéro déchet.

Pour y parvenir, elle s'est impliquée dans les festivités locales, les marchés alimentaires et les équipements municipaux pour promouvoir le zéro déchet auprès des familles du quartier. Des partenariats ont ainsi été noués avec le Conseil de Quartier Saint Placide, le Forum 104, l'Ecole Ferrandi, et la Bibliothèque André Malraux afin de toucher un plus large public et organiser des activités de sensibilisation (opérations de nettoyage de rue, ateliers anti-gaspillage...). En 2025, l'association s'est particulièrement investie sur le milieu scolaire et périscolaire. En outre, elle a mis en place une collecte d'articles de sport et de loisirs en partenariat avec la Recyclerie Sportive dans le Gymnase Vaugirard, Garancière et le Centre Sportif Saint Germain, ainsi qu'une collecte d'articles de puériculture au sein de la crèche Littré en partenariat avec la Ressourcerie Créative.

Pour 2026, le territoire Zéro Déchet sera déplacé et élargi au secteur de la Place Terzieff à la rue Vavin jusqu'à Assas, et croisement rue Notre-Dame des Champs jusqu'au square Pierre Lafue. Ce nouveau territoire permettra d'élargir la sensibilisation au zéro déchet à de nouveaux habitants de l'arrondissement. Le projet de l'association s'organisera en trois axes : grand public, scolaire et périscolaire et acteurs économiques en prenant en compte les nouveaux établissements inclus dans le périmètre.

Afin de soutenir les actions de l'association, je vous propose de m'autoriser à signer avec Zéro Waste Paris la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe. Cette convention prévoit l'attribution, pour l'exercice 2026, d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 euros.

• 3 S Séjour Sportif Solidaire (8°)

L'association 3 S Séjour Sportif Solidaire est en charge du Territoire Zéro Déchet du quartier Beaujon depuis 2024. Pour ses débuts, elle s'est essentiellement focalisée sur le recyclage et le réemploi des articles de sport (collecte au centre sportif Jacqueline Auriol ainsi qu'en pieds d'immeubles) et des ateliers "Faire soi-même" (DIY) à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne ainsi que des "donneries". En 2025, elle a réalisé 24 animations pour sensibiliser les habitants et élargi ses initiatives à des thématiques plus généralistes.

En 2026, l'association souhaite pérenniser ses précédentes actions notamment la collecte des matériels de sport au Centre Sportif Jacqueline Auriol, des ateliers avec la Maison de la Vie Associative et Citoyenne. En intégrant les Immeubles zéro déchet de l'arrondissement, elle souhaite également proposer des collectes en pied d'immeuble et des espaces de don. Elle renforcera la programmation d'ateliers hors-les-murs sur la réparation de vélos et créera un

nouvel atelier de couture. Sur le volet scolaire, l'association poursuivra le déploiement d'un programme de sensibilisation avec l'école Louis de Funès.

Afin de soutenir les actions de l'association, je vous propose de m'autoriser à signer avec 3 S Séjour Sportif Solidaire la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe. Cette convention prévoit l'attribution, pour l'exercice 2026, d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 euros.

- **La Maison du Canal – Régie de Quartier (10e)**

Les Territoires Zéro Déchet des quartiers Grange-aux-Belles et Buisson-Saint-Louis sont pilotés depuis 2021 par la Maison du Canal – Régie de Quartier. Grâce au travail de mobilisation mené en lien avec les bailleurs sociaux et d'autres acteurs locaux tels que la ressourcerie Châmodix, la régie de quartier a réussi à ancrer durablement le territoire zéro déchet dans le quartier.

En 2025, l'association a renforcé les actions de communication et de sensibilisation à destination des habitant.e.s: développement de repair cafés, mise à disposition de kits de vaisselle lavable au profit des associations, élaboration de décorations de Noël recyclées, sensibilisation des habitant.e.s à la gestion des encombrants avec le Châmodix ou encore formation des riverain.e.s à l'utilisation de l'application Dans Ma Rue.

Pour 2026, l'association s'appuiera sur les ressources de son nouvel Espace de Vie Sociale, inauguré à l'automne 2025. L'association continuera de sensibiliser les habitant.e.s à différentes thématiques de la réduction des déchets : la lutte contre le gaspillage alimentaire, le compostage, le tri des déchets alimentaires et le réemploi des objets. Elle mettra en synergie des acteurs afin de renforcer les actions en faveur du réemploi (espace collecte, tri-troc, Repair lab, collecte et valorisation de broyats de sapins). Elle apportera également un soutien aux différents acteurs locaux pour renforcer l'éco-exemplarité des événements du quartier et cherchera à tester de nouvelles solutions.

Afin de soutenir les actions de l'association, je vous propose de m'autoriser à signer avec la La Maison du Canal-Régie de quartier la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe. Cette convention prévoit l'attribution, pour l'exercice 2026, d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 euros.

- **Régie de quartier Fontaine au Roi (11^e)**

La Régie de Quartier anime depuis 2021 le projet de Territoire Zéro Déchet Fontaine au Roi, en lien avec les habitants.e.s et de nombreux acteurs locaux (associations, bailleurs, etc.). L'association intervient tout au long de l'année sur le quartier Belleville-Fontaine au Roi dont une partie se trouve au sein du quartier politique de la ville.

En 2025, l'association a réalisé plus d'une centaine d'animations réunissant près de 2000 participant.e.s au total : ateliers de « faire soi-même », actions de sensibilisation, point-info, formations.

L'association a également développé des nouveaux services locaux pour les habitants : animation de la boîte à livre, bricothèque et objethèque, kit évènementiel. Elle accompagne également l'entretien de deux composteurs de proximité. Elle a participé à tous les évènements de quartier en proposant des actions de prévention, et en veillant au tri des déchets alimentaires pendant les festivités. Elle a organisé des stands d'information en partenariat avec les trimobiles portés par la division territoriale de la propreté de l'arrondissement. L'association a développé des outils pédagogiques et ludiques innovants qu'elle utilise pour sensibiliser les clubs seniors et les établissements scolaires du territoire. Elle a par ailleurs réalisé des opérations ciblées sur des résidences sociales pour sensibiliser sur les dépôts sauvages et les erreurs de tri.

En 2026, la régie de quartier souhaite poursuivre ce programme d'actions. Elle prévoit également une permanence hebdomadaire dédiée au Zéro Déchet, rue de l'Orillon : point-info, gratuiterie mensuelle, ateliers « Fait Maison ». Son projet prévoit aussi de renforcer le partenariat avec les bailleurs sociaux grâce à des actions spécifiques sur des résidences de Paris Habitat et d'Elogie-Siemp, dont un Immeuble Zéro Déchet.

Afin de soutenir les actions de l'association, je vous propose de m'autoriser à signer avec la Régie de quartier Fontaine au Roi la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe. Cette convention prévoit l'attribution, pour l'exercice 2026, d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 euros.

- **La Ressourcerie créative (14^e)**

Implantée depuis 10 ans au cœur de l'arrondissement, la Ressourcerie Créative met en œuvre une dynamique multi-acteurs dans le quartier populaire de la Porte d'Orléans, dans le cadre d'une démarche Territoire Zéro Déchet depuis septembre 2024.

Les actions sont menées en priorité sur une résidence du bailleur social RIVP de 1310 logements en cours de réhabilitation. La ressourcerie a ainsi déployé un programme d'action fondé sur la promotion de modes de consommation plus durables. En s'appuyant sur son ancrage local au sein du 14^e et son site estival de la Guinguette, la ressourcerie incite les résidents à découvrir ces tiers-lieux de proximité dédiés à la réduction des déchets.

En 2025, la ressourcerie a privilégié les actions de proximité dans l'espace public et auprès des partenaires locaux en organisant plusieurs animations à l'occasion d'évènements du territoire : fête des voisins, réveillon associatif, défilé inter-associatif entre Porte d'Orléans et Porte de Vanves, festival Paris let's go, la fête des quartiers populaires. Au total, elle a animé 47 ateliers en 2025 sur le réemploi, la réparation de vélo et dans les écoles et ainsi mobilisé 730 participants dont 481 enfants.

En 2026, la ressourcerie souhaite consolider les actions de sensibilisation et d'engagement déjà mises en place en 2025 et renforcer les dynamiques locales en développant un programme dédié à la jeunesse (atelier, brocante pour enfant, troc), en prévoyant des animations pendant les temps forts du quartier comme la fête des voisins, et en travaillant sur le développement de compétences manuelles et artistiques pour faire découvrir aux habitants les solutions de réduction des

déchets (repair cafés, ateliers de médiation numérique sur les outils de la Ville pour faire collecter ses déchets ou opérer des signalements, ateliers récup' créatifs).

Afin de soutenir les actions de l'association, je vous propose de m'autoriser à signer avec la Ressourcerie Créative la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe. Cette convention prévoit l'attribution, pour l'exercice 2026, d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 euros.

- **La Maison Bleue – Porte Montmartre (18e)**

Le Territoire Zéro Déchet de la Porte Montmartre est animé depuis son lancement en octobre 2021 par l'association La Maison Bleue-Porte Montmartre. Gestionnaire du centre socio-culturel situé au cœur du quartier Politique de la Ville de la Porte Montmartre, la Maison Bleue est bien implantée localement et se montre capable de fédérer d'autres acteurs autour de ces projets.

En 2025, l'association a tenu des ateliers de sensibilisation au tri, a développé le frigo solidaire et l'armoire de gratuité. Elle est intervenue sur 25 pieds d'immeuble de Paris-Habitat pour sensibiliser les habitant.es à l'importance de réduire et de trier ses déchets, de promouvoir de la cuisine anti-gaspillage et le zéro déchet lors de fêtes de quartier.

Pour 2026, la Maison Bleue mettra en place un repair café et une bricothèque. Elle poursuit par ailleurs la récupération des invendus sur les marchés et assure la gestion du frigo solidaire. Elle proposera également un programme de sensibilisation en cohérence avec les immeubles zéro déchet du territoire.

Afin de soutenir les actions de l'association, je vous propose de m'autoriser à signer avec La Maison Bleue – Porte Montmartre la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe. Cette convention prévoit l'attribution, pour l'exercice 2026, d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 euros.

- **Zero Waste Paris (19 e)**

L'association Zero Waste Paris anime le Territoire Zéro Déchet situé sur le Bassin de la Villette depuis la création de celui-ci en 2023. Ce TZD se trouve à proximité des quartiers populaires Louis Blanc – Aqueduc, Michelet – Alphonse Karr – Rue de Nantes et du quartier prioritaire politique de la ville Stalingrad-Riquet.

En 2025, l'association a mis en œuvre dans le cadre de ce projet des stands de sensibilisation grand public à l'occasion de temps fort de l'année : fête de quartier, fête de fin d'année et Paris Plage sur le canal de la Villette. Elle a organisé par ailleurs 3 collectes de déchets sur le Bassin de la Villette avec les associations Surfrider et Akwa. Auprès du jeune public, l'association a tenu un stand lors de la kermesse de l'école maternelle Emélie, un atelier de jardinage et deux ateliers de cuisine anti-gaspillage. Sur le volet commerçants, Zero Waste a organisé une sensibilisation au tri des déchets alimentaires auprès des commerces forains du marché Joinville. Engagée sur la santé environnementale et l'écoconsommation, l'association a sensibilisé le public via un stand aménagé en salle de bain minimaliste lors de l'Octobre Rose et une table ronde sur la santé infantile.

Pour 2026, l'association souhaite poursuivre son action de collecte des déchets sur la Bassin de la Villette. Elle prévoit également de renforcer son partenariat avec les établissements scolaires en proposant des animations adaptées aux jeunes enfants, de renouveler les actions de sensibilisation sur le marché Joinville avec une distribution de sacs à vrac fabriqués en partenariat avec Emmaüs Défi, et d'aller auprès des commerçants du territoire afin de les mobiliser dans une démarche « zéro plastique ».

Afin de soutenir les actions de l'association, je vous propose de m'autoriser à signer avec Zero Waste Paris la convention dont vous trouverez le texte joint en annexe. Cette convention prévoit l'attribution, pour l'exercice 2026, d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 euros.

- **Associations Bokawa et Débrouille Compagnie (19 €)**

Lancé à l'automne 2021, le TZD dans le quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) Danube- Solidarité- Marseillaise est animé par deux associations : Débrouille Compagnie et Bokawa. Ces associations, solidement implantées dans le quartier, poursuivront l'animation du TZD en 2026.

Leur projet pour 2025 s'articulait autour de diverses actions de sensibilisation à la réduction des déchets notamment la poursuite de la distribution de kits zéro déchets, treize ateliers de fabrication de produits sans emballage, la récupération d'invendus, la poursuite d'animations pédagogiques à destination des scolaires, notamment à l'école des Cheminets et un projet de récupération de feutres et de stylos. Au total 8 établissements scolaires ont été mobilisés. Les associations sensibilisent également les commerçants du quartier à la prévention des déchets, notamment les boulangers via la distribution de sacs à pain.

En 2026, les deux associations poursuivront leurs actions. Elles organiseront des temps forts dans l'année, par exemple une grande collecte inter-quartiers lors du World Clean Up Day et un marché de Noël solidaire et écologique. Pour les écoles, elles proposeront des ateliers sur la récupération et sur l'impact de la pollution plastique dans les océans.

Afin de soutenir les actions de ces deux associations, je vous propose de m'autoriser à signer avec Débrouille Compagnie et Bokawa deux conventions dont vous trouverez les textes joints en annexe. Ces conventions prévoient l'attribution, pour l'exercice 2026, d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 7000 euros pour Débrouille Compagnie et de 4000 euros pour Bokawa.

Quatre Territoire Zéro Déchet se situent dans la géographie prioritaire parisienne en tant que quartiers populaires, ce qui représente un soutien à hauteur de 76 000 euros pour 5 associations (61% du total).

Pour l'année 2026, il vous est donc proposé d'attribuer ces subventions pour le soutien de dix associations engagées dans la réduction des déchets, pour un montant total de 124 000 euros et de m'autoriser à signer les conventions jointes à la présente délibération.

Les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'année 2026.

Je vous prie de bien vouloir délibérer.

Le Maire de Paris